

Lothar BAKKER¹
Wim DIJKMAN²
Paul VAN OSSEL³

CORPUS DE LA CÉRAMIQUE SIGILLÉE D'ARGONNE DE L'ANTIQUITÉ TARDIVE

La "sigillée" d'Argonne de l'Antiquité tardive est un fossile directeur crucial pour la connaissance du nord-ouest de l'Europe entre le IV^e s. et le VI^e s. Cette céramique a fait l'objet d'une production considérable, qui a inondé massivement le marché de milliers de vases, décorés ou non. Tous les secteurs de l'occupation du sol sont concernés et rares sont les sites de cette époque qui ne livrent pas au moins quelques fragments de cette production.

Son aire de diffusion est très vaste et couvre au moins huit pays différents (Fig. 1) : France, Allemagne, Belgique, Grand-Duché de Luxembourg, Suisse, Pays-Bas, mais aussi Angleterre et Autriche. Des tessons isolés ont même été repérés en Irlande et en Hongrie. En France, sa répartition s'est vue considérablement augmentée ces dernières années et sa présence au sud de la Loire est maintenant bien attestée. A l'est du Rhin, dans la "Germanie Libre", sa diffusion a été mise en évidence non seulement en Allemagne méridionale (Baden-Württemberg, Hesse, Thuringe, Bavière), mais aussi, dans une moindre mesure, dans les régions de l'Allemagne septentrionale et orientale.

Reconnue depuis longtemps comme le critère d'identification par excellence d'une occupation tardive, cette céramique a été produite pendant plus de deux siècles, entre le début du IV^e s. et le début du VI^e s. au moins. Des prolongements abâtardis ont par ailleurs poursuivi localement une tradition séculaire jusque dans la seconde moitié du VI^e s.

Le décor à la molette, qui orne la grande majorité des vases diffusés, offre de riches possibilités pour identifier les productions et les ateliers, mais aussi pour fournir

des éléments de datation. Ce dernier aspect est particulièrement important pour la période du V^e s., qui manque cruellement d'autres repères chronologiques.

La multiplication croissante des découvertes a entraîné la multiplication des publications d'ensembles et de molettes. De plus en plus nombreuses, mais dispersées à travers huit pays différents et éditées dans des supports inégaux, ces publications sont souvent difficiles à connaître et à trouver, même dans les bibliothèques les mieux dotées. Cette situation constitue un obstacle qui freine le développement harmonieux de la recherche. Paradoxalement, ceci explique aussi les quantités considérables de matériel qui restent inexploitées, faute d'outils de recherche suffisants et adaptés.

Il en résulte un désordre considérable de la documentation. Le grand nombre de molettes présentées comme inédites ou considérées comme inconnues en est l'illustration la plus frappante. Les ouvrages de référence de G. Chenet et W. Unverzagt sont anciens, peu homogènes, parfois inexacts et largement dépassés aujourd'hui. Un grand nombre de répertoires régionaux ou locaux se sont efforcés de pallier cette situation, sans y parvenir de façon satisfaisante, faute de normes uniformisées (entre autres, au niveau des dessins). La tentative de classification typo-chronologique de W. Hübener a abouti à une impasse, qu'il faut maintenant dépasser.

Cette situation, dont la majorité des chercheurs a pris conscience depuis quelques années, fait ressortir avec force la nécessité d'une mise à plat de l'ensemble de l'information disponible.

1 Archéologue municipal et Conservateur du Musée d'Augsburg, RFA, Römisches Museum Augsburg, Dominikanergasse 15, D-8900 AUGSBURG. Tel. : 821/324 21 72 ; Fax : 821/324 27 71.

2 Conservateur au Service archéologique de Maastricht, Dienst Stadsontwikkeling en Grondzaken Maastricht, Postbus 1115, NL-6201 BC MAASTRICHT. Tel. : 43/350 45 75 ; Fax : 43/350 45 85.

3 Chargé de recherche au CNRS, UMR 126/3, Ecole Normale Supérieure, 45, rue d'Ulm, 75005 PARIS. Tel. : 01 44 32 31 54 ; Fax : 01 44 32 30 60.

L'idée d'un tel projet découle directement de cette prise de conscience. Le but général de l'entreprise est d'aboutir à un nettoyage général de la documentation sur la céramique sigillée d'Argonne, qui soit utile pour l'ensemble des chercheurs européens, de manière à intégrer dans un cadre rajeuni les avancées des nouvelles recherches en cours.

I. DÉFINITION DU PROGRAMME

Ce programme vise la réalisation d'un outil de travail pouvant servir d'ouvrage de référence et de synthèse pour les chercheurs travaillant sur la céramique sigillée d'Argonne de l'Antiquité tardive ou cherchant à identifier des molettes sans devoir consulter des dizaines d'ouvrages, entraînant ainsi une perte de temps considérable. Il est conçu comme un recueil de sources ou comme une édition critique de la céramique sigillée d'Argonne. L'entreprise se rattache volontairement à une tradition historiographique privilégiant la réalisation d'outils de la recherche.

L'ouvrage sera écrit en deux langues (français et allemand) de manière à être adapté au public potentiellement intéressé. Ce choix bilingue se justifie par la diversité des pays concernés par la diffusion de cette

céramique. La France est le pays producteur de cette céramique ; d'autre part, l'aire de diffusion de cette céramique couvre de manière à peu près égale des pays francophones et germanophones.

II. DESCRIPTION DU CORPUS

Le cœur du corpus est l'inventaire analytique des motifs et l'inventaire des décors à la molette. Le principe du corpus ouvert est retenu : formes, molettes et motifs font donc l'objet d'une nouvelle numérotation. Les anciens renvois aux typologies de Chenet, d'Alzei, etc. (pour les formes), de Chenet/Unverzagt et autres auteurs (pour les molettes) sont néanmoins gardés pour mémoire.

1. Etat de la recherche.

Ce chapitre introductif veut seulement dresser un bilan des connaissances sur les productions de céramique sigillée d'Argonne du Bas-Empire. Ce bilan abordera :

a. L'Argonne, les ateliers, les productions et l'aire de diffusion.

b. Les productions assimilées : dans cette partie, il s'agit de faire le point sur une série de produits très proches de l'Argonne, mais dont on peut se demander

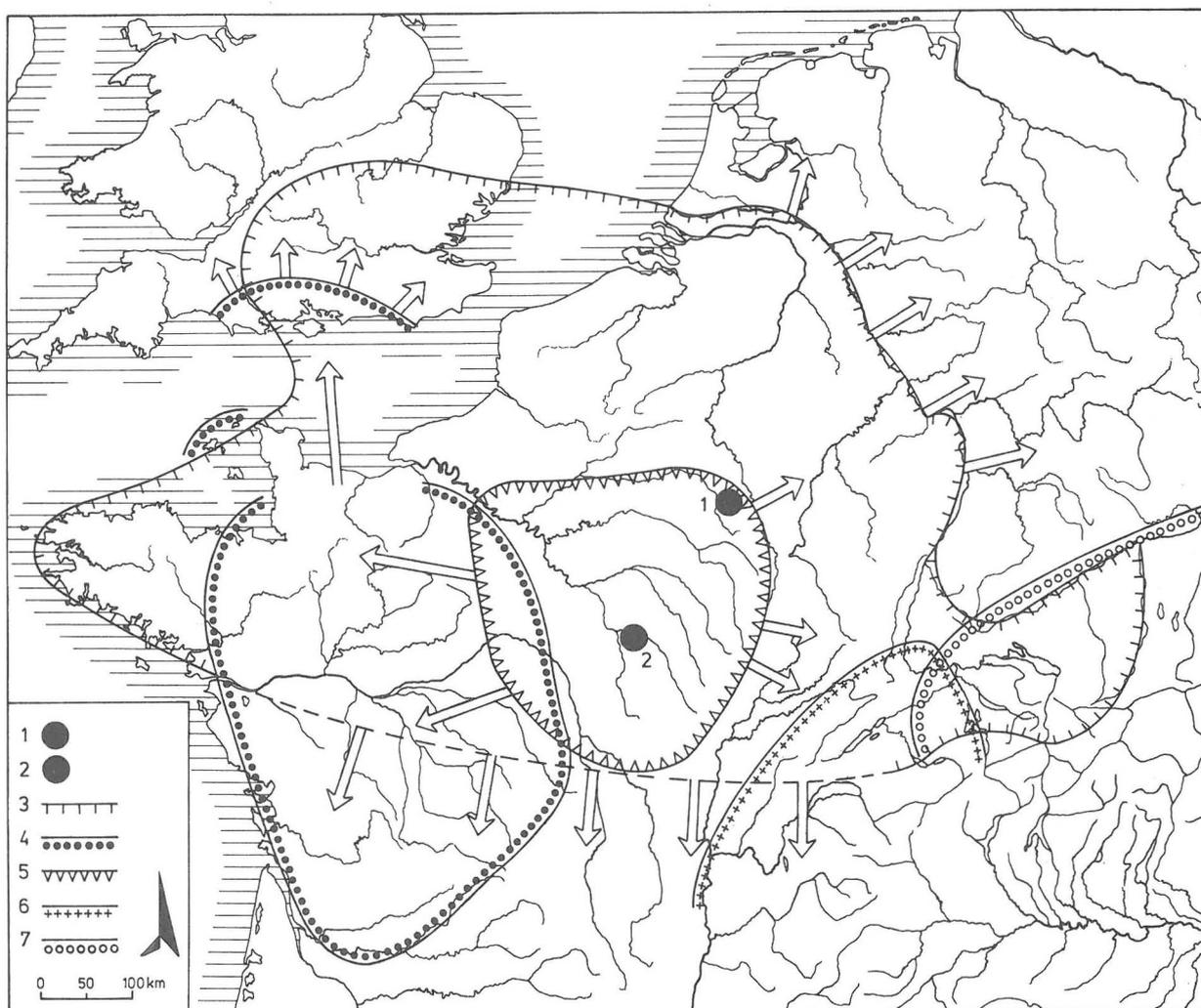


Figure 1 - Diffusion de la céramique sigillée d'Argonne dans l'Antiquité tardive.

s'ils appartiennent réellement aux productions de cette région ou si ce sont des imitations locales.

2. Corpus des formes et des variantes.

a. Typologie de la sigillée décorée, de la sigillée lisse et des variantes : définition, filiation, chronologie.

b. Tableau des formes décorées à la molette.

c. Tableau des formes décorées d'une autre manière (peinture, barbotine, appliquée, etc.).

Ce chapitre présentera une typologie remise à jour des formes décorées et lisses, classées par grandes catégories (assiettes, bols, cruches, etc.). Cela implique de renuméroter toutes les formes. Cette numérotation sera ouverte pour donner la possibilité d'ajouter des variantes (et éventuellement des nouvelles formes). La typologie donnera pour chaque type et sous-type les variations de dimensions constatées.

3. Corpus des motifs individuels.

a. Introduction sur la technique du décor à la molette.

b. Catalogue des motifs individuels : le principe retenu est celui d'une numérotation ouverte avec groupement par famille. Tous les casiers ou motifs différents utilisés dans les décors à la molette de la céramique d'Argonne sont décrits, inventoriés, regroupés par famille et font l'objet d'une codification. A ce stade, la description est volontairement schématisée et il n'est pas tenu compte des petites différences de détail. Si 400 motifs environ ont été répertoriés à ce jour, une cinquantaine seulement sont utilisés fréquemment. Les autres sont uniques ou très peu utilisés (deux ou trois occurrences). Un premier regroupement des motifs a permis de définir 9 familles d'inspiration similaire. À l'intérieur de chacune d'entre elles, d'autres regroupements sont possibles selon les critères de sélection retenus. La codification permet ainsi de nombreuses recherches sur les associations de motifs.

4. Corpus des décors à la molette.

Toutes les molettes connues ou publiées à ce jour sont décrites avec ce langage codé. Il permet dès lors, non seulement les identifications rapides des molettes découvertes, mais aussi des études des combinaisons des modules composant une molette. Ceci débouche sur l'identification de molettes semblables imprimées au moyen de poinçons distincts, ou de variantes présentant des différences significatives dans la gravure de certains casiers. Ceci débouche aussi sur des apparentements entre les molettes, par regroupement de séquences identiques. Chronologiquement, cette démarche débouche sur de nouvelles propositions qui doivent être confrontées aux ensembles en stratigraphie ou en contexte clos.

a. Le nouveau numéro de la molette, ainsi que le numéro de la classification Unverzagt/Chenet ou autres (lorsqu'il y a égalité).

b. Un (des) dessin(s) de référence à l'échelle 1/1.

c. Le code descriptif, selon le corpus des motifs.

d. La liste des lieux de trouvaille connus : nom de lieu, nature du site, référence bibliographique (auteur/date, page, figure ou planche), nombre de tessons décorés différents, lieu de conservation (si possible), forme (ou variante) associée au décor (si possible).

e. Le degré de fiabilité de l'identification.

5. Problèmes de chronologie.

Ce chapitre envisage la chronologie des molettes, individuellement ou par associations de molettes, à partir des données archéologiques disponibles (stratigraphies, ensembles cohérents, tombes ...), mais aussi à partir d'une étude des associations des molettes.

6. Diffusion.

Etude générale de la diffusion et de la distribution géographique des décors à la molette (aspects géographiques des décors à la molette). Ce chapitre comprendra une série d'analyses de détail abordant la diffusion de certaines molettes prises individuellement (avec cartes de molettes choisies), constituant des illustrations ponctuelles mais significatives de phénomènes de diffusion régionale. Toutes les molettes ne feront pas l'objet d'une carte de répartition. Une sélection est indispensable, selon des critères qui restent à préciser (chronologiques, association, diffusion régionale, qualité de pâte et d'engobe, etc.).

7. Index.

a. Index des lieux de trouvailles (général).

b. Index des lieux de trouvailles (par pays).

c. Index des concordances des numéros de molettes.

d. Index des concordances des numéros de formes.

e. Index des molettes dans lesquelles apparaissent les différents motifs.

f. Index des numéros de molettes et des formes correspondantes.

8. Bibliographie.

Il comprendra la bibliographie complète de toutes les références reprises dans le corpus des molettes.

III. RÉALISATION DU CORPUS

La mise au point des outils méthodologiques permettant la saisie d'informations abondantes et variées, mais aussi les recherches et les classements croisés, est un préalable indispensable à la réalisation du projet. Ces outils informatiques ont été créés en collaboration avec Pablo Ciezar et sont désormais opérationnels. Ils servent de base commune pour l'enregistrement des données et permettent directement de nombreux développements de la recherche (identifications des molettes, étude des associations, sériations, classifications ...). Cette base se présente comme un ensemble de plusieurs fichiers liés.

La réalisation du projet est prévue en trois étapes. La première, achevée à ce jour, consista en la mise au point des outils méthodologiques et informatiques nécessaires. La seconde étape comprend également la récolte des données disponibles (publiées ou inédites). La troisième, enfin, consiste en la préparation concrète du corpus en vue de sa publication.

Le programme est dirigé conjointement par les signataires. Du côté allemand, il bénéficie de l'égide de la Römisch-Germanische Kommission, à l'initiative du projet. Du côté français, il bénéficie du soutien de la Sous-Direction de l'Archéologie, après examen par la Commission Interrégionale de la Recherche Archéologique (CIRA-Est) et le Conseil National de la Recherche

Archéologique (CNRA).

Afin de donner au projet l'ampleur souhaitée, les signataires lancent un appel à l'ensemble de la communauté archéologique. Toutes les informations sur les découvertes de céramique d'Argonne sont suscep-

bles d'enrichir la base déjà considérable qui a été rassemblée. Les références communiquées seront intégrées dans le corpus avec indication de leur origine, de leur inventeur ou de la personne qui a procédé à l'identification.



DISCUSSION

Président de séance : C. LEFEBVRE

Claude LEFEBVRE : Il est vrai que, sur ce sujet, les publications sont presque aussi nombreuses que les chercheurs et votre corpus sera le bienvenu.

Richard DELAGE : Dans ce corpus, quelle est la part de molettes que vous aurez réellement revues, frottées, dessinées à partir de tessons et la part de celles que vous aurez reprises à partir des publications ?

Wim DIJKMAN : En principe, chaque collaborateur couvre une partie de l'aire de répartition. Lothar Bakker a vu personnellement la plus grande partie des molettes trouvées en Allemagne, en Suisse et dans le Grand Duché de Luxembourg ; Paul Van Ossel a déjà vu de grands lots de tessons en France et moi, à Maastricht, j'ai une grande quantité de tessons décorés que j'ai vus. Il reste l'Angleterre et nous sommes en contact avec plusieurs collègues. Mais si on veut tout voir, je pense que c'est impossible ; il faut se contenter des grands lots ...

Richard DELAGE : Deuxième question : prenez-vous en compte les différentes qualités techniques qui sont associées aux molettes dans la mesure où il y a forcément différents types de pâtes, différents types de couvertes ?

Wim DIJKMAN : En principe oui et j'espère qu'on y verra plus clair.

Richard DELAGE : Il est donc possible qu'il y ait une cohérence entre différentes techniques et l'apparition de molettes liées à ces qualités précises, donc relevant, par exemple, d'un atelier particulier ?

Wim DIJKMAN : C'est possible mais je ne peux pas le confirmer actuellement.

